

W8474-17-NF18 – Coussins en mousse – Questions et réponses

Question 2 :

À partir de la description de l'article CAP2 donnée ci-dessous, on peut voir que l'article comprend différentes pièces. En prenant cet article comme exemple, doit-on fournir uniquement les pièces 1, 2 et 3, le MDN fournissant les pièces 4 et 5 et effectuant lui-même l'assemblage?

-NO QTY/QTÉ	ITEM NO DE L'ART	IDENTIFYING NO D'IDENTIFICATION	NOMENCLATURE/DESCRIPTION	SPECIFICATION	CODE IDENT CODE D'IDENT
1	1	1587050-1	INSERT, CAP 2, BOTTOM	-	-
1	2	1587051-1	INSERT, CAP 2, TOP	-	-
1	3	1587065-1	INSERT, CAP 2, LID	-	-
1	4	IM2750-X0000	CASE, STORM, TRAVEL, LARGE, WATERTIGHT, PELICAN, 22.00 X 17.00 X 12.70	-	65442
AR	5	E-90	ADHESIVE, SPRAY, 3M	-	76381

Réponse 2 :

Les produits à livrer sont indiqués à l'annexe A – Besoins – Détails des articles. L'annexe D comprend les schémas de conception assistée par ordinateur qui n'illustrent pas uniquement les produits à livrer requis. En cas de divergence, veuillez utiliser l'annexe A – Besoins – Détails des articles comme liste des produits à livrer requis pour la demande de proposition W8474-17-NF18.

Question 3 :

Selon le devis, il faut coller les coussins en mousse dans les boîtiers. Si je comprends bien, vous voulez également que nous présentions une soumission pour les boîtiers Pelican.

Réponse 3 :

Les produits à livrer sont indiqués à l'annexe A – Besoins – Détails des articles. Selon l'annexe A, les boîtiers ne font pas partie des produits à livrer.

Question 4 :

Avez-vous validé ces emballages auprès d'un autre fournisseur? Nous nous questionnons sur la conception du matériau d'emballage. Il n'est pas nécessaire de faire des découpes précises dans la mousse pour assurer un bon coussinage.

Réponse 4 :

Le besoin vise des coussins en mousse pour trousse déployables qui doivent s'ajuster à des composantes électroniques particulières utilisées par les Forces armées canadiennes. Les schémas de conception assistée par ordinateur, produits par le Gouvernement du Canada, fournis à l'annexe D, donnent des précisions sur les besoins, et les critères d'évaluation, fournis à l'annexe C, précisent les critères obligatoires pour les coussins en mousse afin qu'ils répondent aux besoins du ministère de la Défense nationale.

Question 5 :

Nous pouvons créer les dessins en fonction des boîtiers précisés. Souhaitez-vous que nous refaisons les dessins?

Réponse 5 :

Non.

Question 6 :

Peut-on modifier légèrement la conception pour tenir compte de nos procédés de fabrication?

Réponse 6 :

Les coussins en mousse doivent être conformes aux spécifications détaillées des schémas de conception assistée par ordinateur fournis à l'annexe D. Il incombe au fournisseur d'établir comment il fournira le produit fini. Si le coussin est découpé à l'emporte-pièce en plusieurs couches, le fournisseur doit assembler ces couches pour obtenir une seule pièce, qui sera évaluée en fonction des critères d'évaluations fournis à l'annexe C.

Question 7 :

Les dessins précisent de la mousse LD45. Peut-on proposer la mousse de polyéthylène que nous produisons? Nous connaissons bien le type de boîtier de plastique utilisé et nous concevons souvent des éléments en mousse à insérer dans ce dernier. Nous savons donc que la mousse de polyéthylène que nous utilisons couramment donne des résultats semblables.

Réponse 7 :

La mousse LD45 constitue une exigence obligatoire. Les produits semblables ne sont pas acceptables.